

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 MX SOLO / SIDECAR / QUAD



MOTO-CLUB: LA VOULTE

E-MAIL: motocrosslavoulte07@gmail.com

TÉLÉPHONE: 0772361750

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Patrick CERVANTES

N° D'ÉPREUVE FFM: 722

DATE: 26-04-2026

LIEU: la voulte sur rhone 07800

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	PHILIPPE DUVERT	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre* -----	JEAN PASCAL CAILLAT	Licence : 031733
Membre du Jury -----	LILIANE DOULCIER	Licence : 248168
Membre du Jury -----	JEAN PAUL REY	Licence : 109983
Commissaire technique responsable -	LUDOVIC ARRAZON	Licence : 038083
Responsable du chronométrage -----	BENEDICTE PERRET	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
65	7	11	CLASSE 1 : 65cc	
85	9	15	CLASSE 1 : 66cc à 85cc	
125	13		CLASSE 2 : 125cc 2 temps	
MX1	15		CLASSE 3 et 4	
MX2	15		CLASSE 2	
VETERANS	40		CLASSE 2 / 3 / 4	
FEMININES	13		CLASSE 2 / 3 / 4	
MOTOS ANCIENNES	18		CLASSE 2 / 3 / 4	

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr Marc WAHICHE		
Nombre de secouristes	8	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Valence	Temps de trajet (en min)	20

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	TERRAIN MOTOCROSS LA VOULTE	Longueur du circuit	1600
Adresse	LES GONNETTES 07800 LA VOULTE	Largeur minimum de la piste	6
		Largeur de la grille	40
		Longueur de la ligne droite de départ	80
		Nombre d'OCP*	17
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **45**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **01/04/2026**

MOTOCLUB DE LA VOULTE
M Patrick CERVANTES
10 Rue Louis Aragon
07800 LA VOULTE SUR RHONE
motefosslavoulte37@gmail.com

VISA DE LA LIGUE

DATE: **09 AVR. 2026**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: LA VOULTE

DATE: 26/04/2026

LIEU: LES GONNETTES 07800 LA VOULTE SUR RHONE



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
SAMEDI			
16H00 / 19H30	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
16H00 / 20H00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
DIMANCHE			
6H30 / 8H00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
6H30 / 8H00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
8H00 / 8H20	Essais Libres + Chronos	MX1	5 + 15MIN
8H22 / 8H42	Essais Libres + Chronos	125	5 + 15MIN
8H45 / 9H05	Essais Libres + Chronos	MX2A	5 + 15MIN
9H07 / 9H27	Essais Libres + Chronos	85	5 + 15MIN
9H30 / 9H50	Essais Libres + Chronos	Motos anciennes	5 + 15MIN
9H52 / 10H12	Essais Libres + Chronos	65	5 + 15MIN
	Entracte		
10H25/ 10H45	Essais Libres + Chronos	MX2B	5 + 15MIN
10H47 / 11H07	Essais Libres + Chronos	Vétérans / Fem.	5 + 15MIN
11H10 / 11H30	Manche 1	MX1	15MIN +1T
11H30 / 11H50	Manche 1	125	15MIN +1T
11H50 / 12H10	Manche 1	MX2A	15MIN +1T
	Repas		
13H30 / 13H50	Manche 1	MX2B	15MIN +1T
13H50 / 14H10	Manche 1	85	15MIN +1T

RÈGLEMENT PARTICULIER

HORAIRES PRÉVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: LA VOULTE

DATE:

LIEU:

HEURE	DÉROULEMENT	CATÉGORIE(S)	DURÉE
14H10 / 14H30	Manche 1	65	12MIN +1T
14H30 / 14H50	Manche 1	Motos anciennes	15MIN +1T
14H50 / 15H10	Manche 1	Veterans / Fem	15MIN +1T
15H10 / 15H30	Manche 2	MX1	15MIN +1T
15H30 / 15H50	Manche 2	125	15MIN +1T
15H50 / 16H10	Manche 2	MX2A	15MIN +1T
	Entracte		
16H25 / 16H45	Manche 2	MX2B	15MIN +1T
16H45 / 17H05	Manche 2	85	15MIN +1T
17H05 / 17H25	Manche 2	65	12MIN +1T
17H25 / 17H45	Manche 2	Motos anciennes	15MIN +1T
17H45 / 18H05	Manche 2	Veterans / Fem	15MIN +1T
18H05 / 18H25	Super Finale	MX1 / MX2A / 125	15MIN +1T
18H40	Remise des Prix		
19H00	Fin		